

FICHE DE POSTE

Chargé-e d'analyse du DOCOB d'un site Natura 2000 en Cœur de Parc national CDD 4 mois

Cotation du poste	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) : Groupe : NC</i>
Catégorie	<i>A</i>
Famille d'emploi	<i>Technique</i>
Emploi	<i>Contractuel-le</i>
Correspondance RIME	
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	<i>Parc national de forêts / Service connaissance et patrimoine</i>
Localisation	<i>Arc en Barrois (52) ou Châtillon sur Seine (21)</i>

Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'effectif de l'établissement public du Parc national de forêts est composé de fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte un secrétariat général et cinq services techniques : Valorisation, Connaissance et Patrimoines ; Economie et Transition écologique, Territoire, Forêt - Chasse.

Le Parc national de forêts comporte 18 sites Natura 2000 à l'échelle de son Aire Optimale d'Adhésion et 6 sont situés à plus de 50% de leur surface en Cœur de Parc national. Pour ces sites, l'établissement public est responsable de la mise en œuvre des actions prévues dans chaque DOCOB mais ceux-ci doivent faire l'objet d'une mise en conformité avec la Charte du Parc national de forêts. La mission porte sur le site Natura 2000 FR2600959 « Milieux forestiers du Châtillonnais, marais tufeux et sites à Sabot de vénus ».

Finalités et missions :

Sous l'autorité directe de la responsable de la cellule biodiversité, dans le service Connaissance et patrimoines du Parc national de forêts et en application des objectifs de la Charte du Parc national, le(la) chargé(e) de projet aura les missions suivantes :

Revue du DOCOB

- Examiner le DOCOB actuel du site, y compris les mesures prévues et les indicateurs de suivi.
- Comparer les actions prévues dans le DOCOB avec les exigences réglementaires (Régime des évaluations d'incidence, Régime forestier, Réglementation du Cœur de Parc national, etc.) et les objectifs de la Charte du Parc national de forêts.
- Analyser la pertinence et la faisabilité d'une évolution de périmètre pour intégrer les enjeux liés aux chiroptères

> Identifier les lacunes entre les objectifs de conservation (espèces, habitats) dans la Charte du Parc national et les mesures actuelles du DOCOB.

Analyse bibliographique

- Examiner les documents et ressources bibliographiques transmis par l'ancien animateur et identifier les manques (rapports, données, comptes-rendus, etc.).
- Réaliser une synthèse de l'historique du site et un bilan (bibliographique et cartographique) des actions qui ont pu être menées dans l'animation précédente et par le Parc national selon 3 axes : suivis scientifiques, actions de gestion et contrats, communication et sensibilisation.

> Identifier les actions à poursuivre pour correspondre aux mesures du DOCOB et de la Charte du Parc national et identifier les besoins en études complémentaires.

Coordination avec les partenaires

- Échanger avec les partenaires locaux (propriétaires forestiers, agriculteurs, ONF, OFB) et les parties prenantes (élus, associations, scientifiques) sur l'historique du site, l'actualisation des mesures et l'évolution du périmètre.
- Contribuer à la préparation des réunions et à la collecte des ressources complémentaires nécessaires à la bonne animation du site (rapports, données, comptes-rendus, etc.).

Synthèse des analyses :

- Evaluer si les écarts entre les mesures actuelles du DOCOB et les mesures de la Charte du Parc national nécessitent 1) une actualisation ou 2) une révision complète :
 - 1) si actualisation : proposer la mise à jour des mesures
 - 2) si révision : proposer un programme d'études complémentaire et cadrer la démarche avec la DREAL, la Région, les partenaires
- Evaluer le besoin de procéder à une évolution du périmètre et le cas échéant, cadrer la démarche avec la DREAL, la Région, les partenaires

Liaison hiérarchique :

Placé sous l'autorité de la responsable de la cellule biodiversité, en lien avec le chef du service Connaissance et Patrimoines

Exigences :

- Formation supérieure (universitaire ou ingénieur), niveau bac + 5, dans les domaines de l'écologie, de l'agriculture, des sciences naturelles ou de l'environnement.
- Expérience professionnelle similaire dans un Parc national ou un espace protégé appréciée.

Connaissances :

- relatives à l'étude, au suivi, à la gestion du patrimoine naturel et à la mise en œuvre de Natura 2000 ;
- des réseaux d'acteurs, des réseaux scientifiques dans ces domaines et du contexte institutionnel d'un Parc national ;
- naturalistes, en écologie et biologie de la conservation ;
- du fonctionnement des écosystèmes (milieux forestiers, marais, pelouses, cours d'eau, etc.)
- en droit de l'environnement, notamment de la réglementation des espèces protégées ;
- de l'organisation et du fonctionnement des acteurs publics et institutionnels de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt ;
- des politiques publiques communautaires et nationales dans le domaine de l'environnement, des procédures administratives et financières ;
- de la commande publique et des procédures de marché.

Savoir être

- Autonomie, méthode, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation.
- Goût pour le travail en équipe, très bon sens relationnel et bonne communication.
- Sens de la concertation, pédagogie, facultés de négociation et de persuasion, gestion de situations conflictuelles.

Savoir faire

- maîtrise de la conduite et de la gestion partenariale des projets ;
- aptitudes aux relations publiques et à l'animation de réunions et de groupes de travail ;
- aptitudes aux relations avec la profession agricole ;
- analyse et interprétation de données scientifiques ;
- montage de dossiers administratifs et financiers ;
- bonnes compétences rédactionnelles ;
- maîtrise des outils de bureautique et pratique de l'outil SIG

Spécificités :

- Permis B indispensable
- Parc de véhicules de service pour les déplacements professionnels
- Matériel informatique et téléphonie mis à disposition
- Salaire brut mensuel indicatif : entre 2200 € et 2400 € selon expérience

Contacts :

Julie LAMBREY, responsable de la cellule biodiversité

Tel : 06 74 23 32 85 – Mail : julie.lambrey@forets-parcnational.fr

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité.

- Envoi par mail **avant le 05/07/2026 minuit** à : recrutement@forets-parcnational.fr

Préciser en objet : « CDD Natura 2000 – Analyse DOCOB »

- Les entretiens se dérouleront **semaines 28 ou 29** à Arc-en-Barrois

- Prise de poste souhaitée à partir du **1er septembre 2026**.